

Résolution présentée par la délégation du

Panama

Thème agenda 2030 pour le développement durable

Concerne la consommation de fioul mondiale

L'Assemblée Générale,

Outrée de constater que le transport maritime représente 3% des émissions mondiales de CO₂,

Alarmée par les prévisions indiquant une hausse des émissions jusqu'à 17% d'ici 2050,

Choquée de voir que le fioul lourd, utilisé pour la propulsion des cargos et bateaux de croisière, pollue plus que n'importe quel autre carburant,

Constatant que le canal de Panama représente environ un tiers du trafic maritime entre l'Asie et le Pacifique et qu'il voit passer, avec le canal de Suez, environ 15% du commerce maritime mondiale,

Accusant le manque d'agissement et l'absence de considération des états,

Propose une initiative visant à réduire les émissions de CO₂ mondiales relâchées par le transport maritime par ;

- La mise en place d'une taxe au sein de chaque canal, calculée par rapport à la consommation de fioul du bateau ;
- Visant à obliger, d'ici 2030, les compagnies maritimes à remplacer leurs cargos par des cargos Hybrides fioul-éolien, afin de réduire leur consommation de fioul à hauteur de 30%, ce qui réduira grandement les émissions de CO₂ produites par le transport maritime.

Le texte français fait foi

